

SEANCE DU
26 FÉVRIER 2026

RAPPORT N° V-1
26SGADB0024

Nombre de conseillers en exercice :
25

Nombre de conseillers présents :
19

Date de convocation :
20 février 2026

Date d'affichage :
27 février 2026

OBJET:
**MONTCHANIN - Maitrise d'œuvre pour la
réhabilitation du bâtiment de la ligue de
football pour l'installation des réserves de
l'écomusée - Autorisation de signature d'une
modification n°4 au marché n°20013DED**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote: 23**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 23**

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- ayant donné pouvoir : 4
- n'ayant pas donné pouvoir : 2

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 26 février à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Technopole hub&go (rez de jardin) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-François JAUNET -
Mme Isabelle LOUIS - M. Jean-Marc FRIZOT - Mme
Montserrat REYES - M. Yohann CASSIER - M. Jérémy PINTO
- Mme Frédérique LEMOINE - M. Guy SOUVIGNY - M.
Georges LACOUR - M. Philippe PIGEAU

VICE-PRESIDENTS

Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Roger
BURTIN - M. Gérard GRONFIER - M. Bernard DURAND - M.
Jean-Paul BAUDIN - M. Jean-Paul LUARD

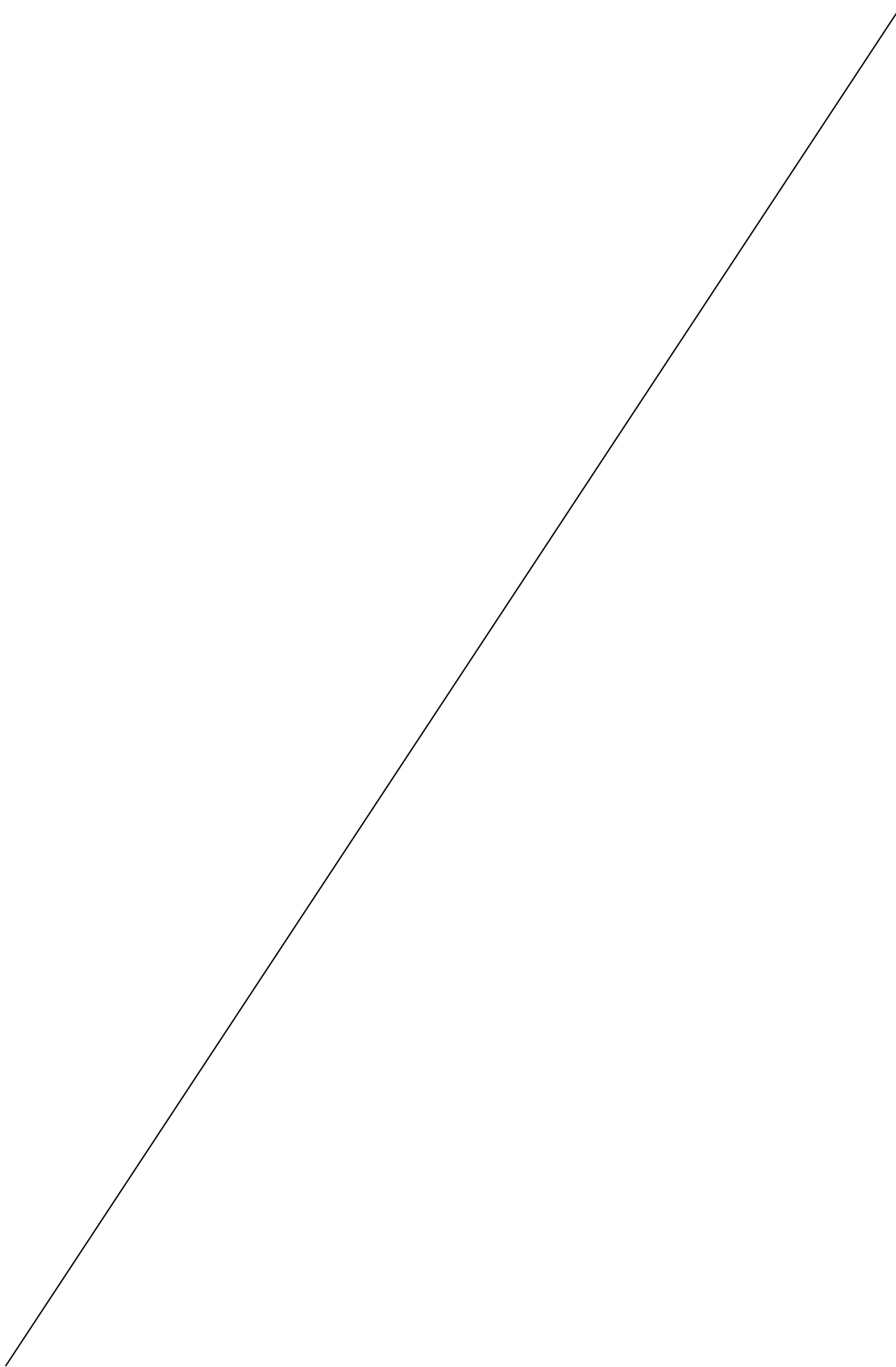
CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Cyril GOMET
Mme Jeanne-Danièle PICARD
M. MEUNIER (pouvoir à M. MARTI)
Mme LODDO (pouvoir à M. FRIZOT)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. PINTO)
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Montserrat REYES



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 2 octobre 2024, devenue exécutoire le 3 octobre 2024, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.2120-1-2, L.2123-1 1°, L.2194-1, R.2194-2 et R.2194-3 du Code de la commande publique relatifs à la passation de marchés à procédure adaptée et aux modifications de marché public devenus nécessaires,

Vu le marché n°20013DED passé avec le groupement de maîtrise d'œuvre ayant pour mandataire la société BÖ Architectes Associés, établie au 36 boulevard Henri Paul Schneider à 71200 Le Creusot, pour un montant initial de 55 875,00 € HT, notifié le 8 juillet 2020 pour une durée d'exécution de 18 mois.

Vu les modifications de marchés 1, 2 et 3 déjà intervenues,

Le rapporteur expose :

« La Communauté Urbaine Creusot-Montceau réhabilite un immeuble pour l'exploiter à titre de réserve pour l'écomusée Creusot Montceau. Cet immeuble est situé 2 avenue de la République à 71210 Montchanin, et était précédemment exploité en tant que siège de l'ancienne ligue de football.

Le maître d'œuvre assure la conception et la direction des travaux à réaliser, qui consistent principalement en la réhabilitation et l'extension du bâtiment, afin de permettre ce nouvel usage.

Parmi les points saillants du projet, on notera un travail accru sur l'isolation du bâtiment, le maintien d'un équilibre température / hygrométrie spécifique, et un recloisonnement intérieur intégral. A noter que les travaux objets de ce marché concernaient une partie uniquement du bâtiment, soit les futures réserves de l'écomusée.

Une autre partie du bâtiment existant correspondait aux futurs bureaux du service écomusée, initialement hors champ de conception du présent titulaire.

Du fait de l'évolution du périmètre du chantier et de sa durée, la mission du maître d'œuvre a elle aussi été allongée et étendue. Ces prestations supplémentaires impliquent une augmentation de 18 445,15 euros HT, soit 22 134,18 euros TTC. Le nouveau montant du marché après avenant 4 serait de 120 831,27 € HT, soit 144 997,52 € TTC.

Il est ainsi proposé d'autoriser le Président à signer l'avenant n°4 au marché n°20013DED conclu avec le groupement de maîtrise d'œuvre, ayant pour mandataire la société BÖ Architectes Associés, relatif à des travaux supplémentaires et entraînant une hausse de 18 445,15 euros HT.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président, ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics, à signer la modification n°4 au marché n°20013DED, conclu avec le groupement de maîtrise d'œuvre ayant pour mandataire la société BÖ Architectes Associés, sur la base du projet annexé, relatif à des prestations supplémentaires et impliquant une augmentation du marché de 18 445,15 € HT, soit 22 134,18 euros TTC et portant ainsi le montant du marché à 120 831,27 € HT, soit 144 997,52 € TTC,

- D'imputer les dépenses sur les lignes du budget principal : autorisation de programme MSCFI354 (CSEC004 et CSCE005) Immeuble le Thiellay.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 27 février 2026
et publié, affiché ou notifié le 27 février 2026

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD

A blue ink signature, appearing to be 'J. P. Luard', written in a cursive style.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Paul LUARD

A blue ink signature, appearing to be 'J. P. Luard', written in a cursive style.

La secrétaire de séance,
Montserrat REYES

A black ink signature, appearing to be 'M. Reyes', written in a cursive style.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

EXE10

AVENANT N°4

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNAUTÉ URBAINE LE CREUSOT – MONTCEAU LES MINES

Château de la Verrerie
BP 90069
71206 LE CREUSOT Cedex

B - Identification du titulaire du marché public

Mandataire : bÖ Architectes Associés

36 boulevard Henri Paul Schneider
71200 LE CREUSOT
SIRET : 879 538 668 00010

Co-traitant : Synapse Construction

4 chemin du Ruisseau
69130 ECULLY
SIRET : 453 036 345 00107

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Marché n°20013DED : Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment de la ligue de football pour l'installation des réserves de l'Ecomusée

Date de la notification du marché public : 08/07/2020

Durée prévisionnelle d'exécution du marché public initiale : 18 mois

Durée prévisionnelle d'exécution du marché public après avenant 2 : 78 mois, allant de la notification du marché à la fin de garantie de parfait achèvement.

Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 55 875,00 €
- Montant TTC : 67 050,00 €

Montant du marché public après avenant 1 :

- Avenant de transfert sans incidence financière

Montant du marché public après avenant 2 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 85 496,12 €
- Montant TTC : 102 595,34 €
- % d'évolution introduit par l'avenant : 53%

Montant du marché public après avenant 3 :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 102 386,12 €
- Montant TTC : 122 863,34 €

D - Objet de l'avenant

▢ Modifications introduites par le présent avenant :

« Conformément à l'article R. 2194-5 du code de la commande publique.

Le bâtiment de l'ancienne ligue de Football, envisagé pour accueillir les réserves de l'écomusée, va accueillir des œuvres imposantes et lourdes, appelant des modifications du bâtiment. Une extension est également prévue, pour gagner de la surface. Une isolation par l'extérieur est prévue, pour mieux gérer les gradients de température et d'hygrométrie, et ainsi garantir une bonne conservation des pièces hébergées.

Le maître d'œuvre assure la conception et la direction des travaux à réaliser, qui consistent principalement en la réhabilitation et l'extension du bâtiment, afin de permettre ce nouvel usage.

Parmi les points saillants du projet, on notera un travail accru sur l'isolation du bâtiment, le maintien d'un équilibre température / hygrométrie spécifique, et un re cloisonnement intérieur intégral.

A noter que les travaux objets de ce marché concernaient une partie uniquement du bâtiment, soit les futures réserves de l'écomusée.

Une autre partie du bâtiment existant correspondait aux futurs bureaux du service écomusée, initialement hors champ de conception du présent titulaire.

Du fait de l'évolution du périmètre du chantier et de sa durée, la mission du Maître d'œuvre a elle aussi été allongée et étendue. Ces prestations supplémentaires impliquent une augmentation.

Le présent avenant est réputé couvrir de manière globale, forfaitaire et définitive l'ensemble des prestations, surcoûts ou contestations que le groupement de maîtrise d'œuvre, représenté par le mandataire pourrait être amenée à formuler s'agissant des faits ou événements connus mais également prévisibles à la date de la signature du présent avenant ».

▢ Incidence financière de l'avenant n°3 :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 18 445,15 €
- Montant TTC : 22 134,18 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 116,25 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 120 831,27 €
- Montant TTC : 144 997,52 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

